

FLASH SANITAIRE

Communiqué du réseau FREDON - FDGDON Pays de la Loire

N°8 Mai 2015

EDITO

Une chenille urticante qui donne dans le vulgaire...

Vous avez eu l'occasion de découvrir le monde des chenilles urticantes à travers la Processionnaire du Pin et la Processionnaire du Chêne. L'aventure continue avec une troisième chenille, moins connue sans doute car ne processionnant pas, mais tout aussi urticante si l'on s'y frotte. Bombyx cul brun elle se nomme, pas de quoi pavoiser avec un tel nom. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Quand elle pullule, elle devient bien gênante car elle envahit haies, lisières de bois et forêt ou arbres isolés. Il est alors bien difficile de l'éviter si l'on doit accéder aux arbres. Prudence s'impose.

Le datura qui se montre...

Dans le dernier flash, nous annoncions les premières levées de l'Ambroisie à feuille d'armoise et la reprise de la Berce du Caucase. Depuis peu, le Datura a aussi fait son apparition. C'est de suite qu'il faut agir et prévenir le risque associé.

Et les lieux de baignade font l'objet de toute notre attention...

Le mois de juin est arrivé. C'est le moment pour nous d'expertiser les lieux de baignade publique afin de juger de leur niveau d'infestation vis-à-vis des rongeurs aquatiques et d'être ainsi en mesure d'apporter aux gestionnaires des sites une évaluation sanitaire et des conseils selon les situations et leurs besoins. La qualité des eaux de baignade est la priorité commune de l'ARS et de notre réseau.

Il n'est point arrivé le temps où nous devons baisser les armes !



Dans ce numéro

- Le Bombyx cul brun : biologie et nuisances
- Situation sanitaire en Pays de la Loire
- Que faire en présence de nids ?
- La qualité de vos lieux de baignade estivaux
- Focus sur la gestion du Datura officinal en filière légumes d'industrie
- Etude de la prévalence de l'allergie à l'ambroisie en Rhône-Alpes
- Ambroisie et situation en Pays de la Loire



FREDON Pays de la Loire



9, avenue du Bois l'Abbé
– CS 30045 –
49071 BEAUCOUZE cedex

Mail : accueil@fredonpdl.fr

Site internet
www.fredonpdl.fr

La FREDON est reconnue
Organisme à Vocation Sanitaire
depuis le 31 mars 2014.

Situation sanitaire en Pays de la Loire

En 2014, le Bombyx cul brun reste relativement peu présent sur notre région. Au niveau des massifs forestiers, cette chenille ne préoccupe pas le Pôle interrégional Nord-Ouest de la santé des forêts (MAAF) et n'est pas citée dans le bilan sanitaire de l'année dernière.

La présence de l'insecte est plutôt constatée le long des axes routiers, de façon très ponctuelle. En Vendée par exemple, deux secteurs semblaient plus touchés au sud du département, entre St Jean de Beugné et Luçon, ainsi que sur les communes de Grue et Saint-Michel-en-l'Herm, avec une attaque sur les haies plus marquée cette année. De même dans les autres départements, peu de communes sont concernées.



Photo J. Regad—DSF

Que faire en présence de nids ?

☛ En aucun cas une lutte ne permet d'éviter des pullulations. Elle peut tout au plus avoir pour objectif de protéger des jeunes plantations sensibles qui verraient leur croissance fortement ralentie (essences ornementales ou forestières, arbres fruitiers par exemple) ou d'éliminer momentanément les chenilles dans des zones à forte fréquentation humaine (Camping, jardins publics, chantiers en forêt...) afin d'éviter des risques de santé humaine.

☛ Dans tous les cas, afin de choisir la bonne méthode d'intervention au bon moment, nous vous invitons à prendre conseil auprès de votre FDGDON.

Que faire en cas de contacts avec un nid de chenilles du Bombyx cul brun ?

☛ Consulter votre médecin traitant

☛ Consulter un vétérinaire pour votre animal de compagnie

Le Bombyx cul brun : biologie et nuisances

☛ Quelques éléments de biologie

Le Bombyx cul brun (*Euproctis chrysorrhoea* L.) est un lépidoptère ayant un cycle biologique de développement d'un an, interrompu par un repos hivernal (diapause).

Les papillons, de couleur blanche, volent en juin-juillet. Ils portent à l'extrémité de leur abdomen une touffe de soies brun-roux (d'où leur nom de cul brun). De mœurs essentiellement nocturnes, ils sont attirés par les lieux éclairés. D'où leur concentration parfois en zones habitées. En début de pullulation, ils manifestent une préférence pour les peuplements de faible densité, les lisières, les haies...

Les principales étapes du cycle biologique sont les suivantes :

- Les pontes sont déposées en été sous les feuilles ;
- Les premières larves apparaissent trois semaines après. Grégaires, comme celles des stades suivants, elles s'alimentent en découpant les feuilles qu'elles recouvrent d'un léger tissage soyeux ;
- Poursuite du développement larvaire jusqu'à l'automne ;
- A la veille de l'hiver, construction des nids en rassemblant par des tissages les feuilles terminales des branches ;
- Diapause hivernale pendant laquelle les nids sont très repérables : ils contiennent plusieurs centaines de chenilles ;
- Au moment du débourrement des arbres (mars-avril), reprise d'activités des chenilles : au 5ème et dernier stade, elles mesurent environ 4 cm et consomment activement le feuillage de l'année.
- Au terme de leur développement (mai-juin), les chenilles se transforment en chrysalides dans un cocon rudimentaire constitué de quelques feuilles agglomérées dans le houpier.



Photo: FDGDON 53

☛ Dégâts et nuisances

Très polyphages, les chenilles du Bombyx cul brun se développent aux dépens de nombreuses essences forestières, bocagères, fruitières et ornementales. Des dégâts limités en fin d'été peuvent annoncer des attaques spectaculaires au printemps suivant.

En début de gradation, ce sont les peuplements ouverts et les lisières qui offrent le plus d'attraction. En phase de culmination du cycle de pullulation (durée : 2 à 3 ans), tous les types de boisements peuvent être colonisés.

Cependant, les défoliations, mêmes totales, ne provoquent pas la mortalité directe des arbres. Cela peut compromettre des fructifications ou la reprise de régénérations ou de jeunes plantations. Les sujets affaiblis ou susceptibles de subir des défoliations successives peuvent devenir vulnérables aux ravageurs et maladies dits de faiblesse.

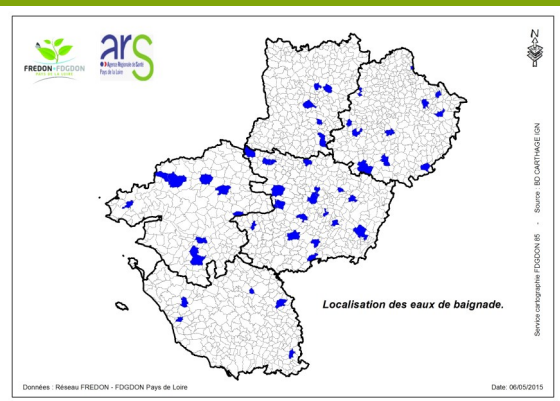
L'abondance de ces chenilles munies de poils urticants peut être à l'origine d'urtications ou d'allergies chez les personnes sensibles, les animaux domestiques et le bétail. La photo ci-jointe d'un proche ayant été touché par les poils urticants d'une chenille en nettoyant ses légumes parle d'elle-même.



Source : DSF, 2006. Le Bombyx cul brun. Information Santé des Forêts. 4 pages.
In http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Le_bombyx_cul_brun_eupchr-2.pdf

La qualité de vos lieux de baignade estivaux : une préoccupation constante

Comme le montre la carte ci-dessous, 50 lieux de baignade sont proposés au public par les collectivités ou autres gestionnaires. C'est l'occasion de se rafraîchir ou de pratiquer des jeux ou sports nautiques près de chez soi quand on ne peut aller sur la côte profiter des plages.



➡ L'ARS s'attache à effectuer un contrôle sanitaire

Celui-ci prend deux formes :

- Une inspection visuelle et un prélèvement d'eau pour une analyse microbiologique afin de rechercher des bactéries, germes témoins de contamination fécale ;
- Sur certains sites de baignades en eau douce, un suivi des proliférations de cyanobactéries (microorganismes), donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu", est mis en place à travers leur dénombrement et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire.

➡ Le réseau FREDON-FDGDON complète ce suivi au niveau des populations de ragondins et rats musqués

Ces deux rongeurs, mais aussi le surmulot, sont porteurs et vecteurs de zoonoses, en particulier la leptospirose, due à une bactérie.

Des opérations de lutte sont menées sur toute la région, chaque année et de façon très importante. Afin de mieux protéger les lieux de baignade, une expertise de chaque site de baignade est réalisée en juin par nos techniciens. Cela conduit à un rapport transmis à l'ARS puis aux gestionnaires. Ceux-ci peuvent alors prendre des dispositions complémentaires pour réduire la présence des rongeurs indésirables, en particulier sur les sites plus favorables à leur installation.

Au vu de ces expertises, en 2014, 19 sites sur 50 nécessitaient une action supplémentaire.

Focus sur la gestion du Datura officinal en filière légumes d'industrie

Nous avons évoqué le datura lors du précédent flash sanitaire (n°7). La saison et le risque croissant lié à la filière légumes d'industrie nécessitent une sensibilisation et une attention accrue sur le terrain

➡ Tous les organes de la plante sont toxiques

Cela a été démontré par le laboratoire de la DGCCRF lors des intoxications constatées lors de la crise de 2010. Le danger est aggravé en légumes transformés. La récolte mécanique et de nuit rend parfois difficile la détection des daturas dans la parcelle. En usine, le tri est compliqué par l'absence de calibrage de certaines catégories de légumes et par la couleur verte des organes du datura qui rend le tri optique peu efficient.

Rappelons également que la plante se développe aussi sous couvert végétal et que les grosses graines de datura entraînent des levées échelonnées et des relevées après désherbage mécanique.

Ajoutons enfin que le problème est exacerbé dans les haricots, culture peu concurrentielle, ayant le même cycle que le datura, et pour laquelle il reste peu de solutions chimiques.

➡ Quelques conseils de surveillance et de maîtrise de l'adventice

- Bien sélectionner les parcelles en fonction de l'historique du datura sur l'exploitation
- Observations plus fréquentes de la levée à la récolte
- Arrachage manuel (un simple écimage n'est pas suffisant, la plante pouvant repartir)
- A la récolte, les zones infestées sont matérialisées, non récoltées et détruites après la récolte
- Consulter les consignes de votre filière (Cf. guide référencé ci-après)
- Si une lutte chimique s'impose, consulter votre conseiller agricole.

Source : Bargain V., 2015. Prévenir le risque Datura. Réussir Fruits & Légumes n°351 juin 2015 : 42-43.

En savoir plus : Guide « Bonnes Pratiques d'hygiène spécifiques aux légumes d'industrie » rédigé par Unilet. In : <http://www.unilet.fr/cultures/GBPH-2012.pdf?PHPSESSID=1d85976a71771352c666ed8b40b0>

Attention : il arrive !

Les premières observations de Datura ont été faites. Notre correspondant de Loire-Atlantique a repéré il y a huit jours une levée de datura sur un tas de remblai en bordure de route et dans un semis de pelouse en ferme. N'attendez-pas pour les arracher dès que possible.



Photo : FDGDON 44

Etude de la prévalence de l'allergie à l'ambrosie en région Rhône-Alpes

(Source : La lettre de l'observatoire des ambrosies — N° 27 — Mai 2015)

« En 2014, l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes et l'IPSOS ont réalisé, à la demande et avec le soutien financier de l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes une étude (1) sur la prévalence (mesure de l'état de santé d'une population à un instant donné) de l'allergie à l'ambrosie. Ce travail s'est fait avec l'appui d'Air Rhône-Alpes et du Réseau National de Surveillance Aérobiologique. Trois zones ont été déterminées (Z1 : non exposée, Z2 : moyennement exposée, Z3 : fortement exposée) en fonction du nombre de jours où le Risque Allergique d'Exposition aux Pollens (RAEP) était supérieur ou égal à 3. Le RAEP mesure l'impact sanitaire (de 0 à 5) lié à l'exposition au pollen et dépend de plusieurs facteurs (potentiel allergisant, quantités de pollen, conditions météorologiques ...). A partir d'un RAEP de niveau 3, toutes les personnes allergiques présentent des symptômes de pollinose.



Photo : FDGDON 44

En septembre 2014, 2 502 foyers rhônalpins représentant 7 024 individus ont été interrogés sur la présence d'allergiques dans le foyer, sur le type de symptômes ainsi que leur connaissance de la plante. Toutes zones confondues, 13 % des individus enquêtés présentent une allergie à l'ambrosie. Ce chiffre assemble les cas certains, probables et suspectés. En zone fortement exposée, on trouve 21 % d'allergiques à l'ambrosie. Cette prévalence a doublé en dix ans (10,6 % en 2004).

Les auteurs concluent sur la nécessité de continuer à communiquer sur les effets sanitaires et surtout sur les outils existants pour éviter la prolifération de la plante. Ainsi, la mobilisation des collectivités, le développement des référents ambrosie et l'utilisation de la plateforme de signalement (2) sont nécessaires pour organiser la lutte sur le terrain. »

- (1) Anzivino et al. 2014. Etude de la prévalence de l'allergie à l'ambrosie en Rhône-Alpes. ORS. P.78. http://www.ors-rhonealpes.org/pdf/Prevalence_allergie_ambrosie_RA.pdf
- (2) Plateforme de signalement de l'ambrosie : <http://www.signalementambrosie.fr/>

ATTENTION : les Processionnaires du Chêne s'activent !

En Maine-et-Loire, les premiers nids de processionnaires du chêne et des processions ont été observés sur la commune de Daumeray. Soyez donc vigilants si vous devez avoir des activités dans des endroits implantés de chênes. Pour plus d'informations, se reporter au flash sanitaire n°7.



Photo : FDGDON 49

Vos contacts départementaux :

FDGDON 44 : 02 40 36 83 03

Contact : Vincent Brochard
fdgdon44@wanadoo.fr

FDGDON 49 : 02 41 37 12 48

Contact : Dany Chauviré
fdgdon49@orange.fr

FDGDON 53 : 02 43 56 12 40

Contact : Francine Gastinel
techniciens@fdgdon53.fr

FDGDON 72 : 02 43 85 28 65

Contact : Fabrice Perrotin
accueil@fdgdon72.fr

FDGDON 85 : 02 51 47 70 81

Contact : Johan Bornier
fdgdec.vendee@wanadoo.fr

Rédaction : FREDON Pays de la Loire — 02 41 48 75 70
Direction générale — Service communication

